



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3J5
(418) 872-9811

DÉCLARATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE CONCERNANT LES ÉLUS MUNICIPAUX

Je, soussignée, Marie-Hélène Leblanc-Bourque, avocate et greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, certifie avoir reçu la confirmation, à l'effet que les membres du conseil suivants ont participé à la formation requise conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* :

Monsieur Gaétan Pageau, maire
Madame Mélinda Morissette, conseillère
Madame Isabelle Grenier, conseillère
Madame Johanne Laurin, conseillère
Monsieur Charles Guérard, conseiller
Monsieur Bruno Dumaine, conseiller
Monsieur Sébastien Hallé, conseiller

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 24 mars 2026



Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière